

Racine conseille Blackfire.io dans sa cession à Platform.sh

Blackfire.io a été cofondée par Fabien Potencier et Grégory Pascal en 2018, et propose un outil, sur un modèle SaaS, permettant, notamment, de pouvoir afficher dans une interface, lorsqu'une application web est déployée, les indicateurs de consommation en ressource du code (en temps et en mémoire), de comprendre comment ce dernier se comporte, et ainsi de pouvoir réaliser des tests de performances.

Avec cette acquisition, Platform.sh, dirigée par Frédéric Plais et appuyée par Partech, Idinvest ou encore Alven, étoffe son offre de services afin de rivaliser à l'international avec ses concurrents américains.

Pour cette opération, Racine conseillait les fondateurs de Blackfire.io avec une équipe composée de :

- Luc Pons, associé, Louis Leroy et Mélanie Jaouën, avocats, sur les aspects corporate,
- Fabrice Rymarz, associé, et Quentin Cournot, avocat, sur les aspects fiscaux.

Platform.sh était conseillée par Gide avec Pierre Karpik, associé, et Donald Davy, avocat, sur les aspects corporate, Paul de France, associé, sur les aspects fiscaux, et Julien Guinot-Delery, associé et Aurélie Pacaud pour les aspects IP/IT.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 230 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats MultiLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.